RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Ve République

ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 MARS 1967

Creusoises, Creusois,

Répondant aux vœux de nombreux amis d'horizons politiques très divers, j'ai accepté de solliciter vos suffrages le 5 mars prochain.

QUI SUIS-JE

Attiré par le métier de mon père, j'ai tenu à poursuivre l'œuvre qu'il avait entreprise. J'aime le métier de bâtisseur. J'aurai pu comme tant d'autres quitter la terre natale, j'ai préféré vivre parmi vous car j'aime la Creuse.

Conseiller municipal de Felletin depuis 1953, Maire depuis 1956, Conseiller Général du canton depuis 1958, je pense avoir efficacement contribué, non seulement à l'administration de ma commune et de mon canton, mais surtout à leur équipement, et cela dans tous les domaines (routes, chemins, adductions d'eau potable, électrification rurale, équipement social et sportif).

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Le Ministre

78, rue de Varenne

A mon ami MAZET, Conseiller général, je souhaite un franc succès aux élections législatives.

Il m'a souvent fait part de vos problèmes, de vos difficultés, de vos espoirs, il sera demain au Parlement votre naturel défenseur.

Edgar FAURE

Ma famille est très attachée aux idées républicaines, **JE SUIS RADICAL.** En acceptant d'aller à la bataille sous le drapeau de la Ve République, **j'affirme rester fidèle à mes convictions. J'ai d'ailleurs été encouragé dans cette entreprise par mon ami le Président Edgar FAURE.**

POURQUOI SUIS-JE CANDIDAT ?

Parce que mes amis et moi nous estimons qu'il faut saisir l'occasion **d'engager un dialogue positif et réaliste** avec un Gouvernement qui a — quoique en disent ses détracteurs — apporté la preuve de son efficacité.

A deux reprises le Général de Gaulle a sauvé la France et la République.

Il a donné à notre pays des institutions stables.

Il a restauré le prestige de la France à l'extérieur.

Il a surtout ramené la paix alors que la France était engagée depuis des années et des années dans des conflits qui faisaient couler inutilement le sang de notre jeunesse.

Que ceux qui critiquent aujourd'hui le Général de GAULLE, se remémorent « la grande peur » qui s'était emparée d'eux en mai 1958 alors que la République chancelait.

MAIS C'EST AVANT TOUT POUR SAUVER LA CREUSE, POUR LA SORTIR DE L'ORNIERE OU CERTAINS SE SONT PLUS A L'ENLISER **QUE J'EN APPELLE A VOS SUFFRAGES.** Car, en toute conscience, ne peut-on se poser la question de savoir **ce qu'a fait notre député depuis huit ans pour arracher la Creuse à ses difficultés ?**

IL N'A RIEN FAIT

N'est-il pas allé jusqu'à refuser de voter les lois sur l'orientation agricole le 5 août 1960 ainsi que la loi complémentaire du 8 août 1962.

Il s'est abstenu lors du vote de la loi du 25 janvier 1961 relative aux assurances maladie invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, il s'est également abstenu lors du projet de loi sur les calamités agricoles le 23 avril 1964.

D'ailleurs qu'aurait-il pu faire alors qu'il se complaisait dans une opposition systématique et stérile ?
Irréductible dans son opposition, que pourra-t-il faire demain pour le Département ?

RIEN

LE TEMPS DES VAINES DISCUSSIONS EST PASSÉ.

Il faut entamer avec les Pouvoirs Publics un dialogue franc et confiant.

Je veux être l'homme de ce dialogue afin que soit mis un terme à la régression de la Creuse.

Dialogue ne veut pas dire soumission. Mon indépendance de caractère bien connue de vous tous, **vous donne l'assurance que je ne serai pas un inconditionnel.**

La Creuse a ses propres problèmes qui exigent des mesures particulières. Je m'emploierai à les obtenir des Pouvoirs Publics.

IL FAUT :

Désenclaver ce Département en améliorant ses liaisons avec la R.N. 20 (Paris-Limoges-Toulouse), en le faisant traverser par la future autoroute Suisse-Océan.

Assurer la prospérité de son agriculture et donner de meilleures conditions de vie et de l'exploitation familiale à nos cultivateurs et à nos éleveurs :

— par une politique de prix rémunérateurs et justes ;
— par l'accentuation des mesures sociales déjà adoptées par le Gouvernement ;
— par une véritable politique d'aide à l'amélioration de l'habitat rural ;
— par l'accélération de l'équipement des campagnes (adductions d'eau, chemins ruraux, aménagement des villages, etc.) ;
— par l'augmentation du taux des subventions et l'assouplissement des conditions d'emprunt.

Les liens politiques et amicaux qui m'unissent aux membres de la majorité m'autorisent à prendre de tels engagements.

Je m'emploierai tout spécialement enfin à ramener de 65 ans à 60 ans la limite d'âge pour l'octroi de l'indemnité viagère de départ et l'allocation vieillesse agricole.

Renforcer son industrialisation et développer ses villes

Il s'agit d'équiper nos cités. Réseaux d'assainissement, piscines, logements H.L.M. doivent être réalisés au cours des prochaines années pour donner à la Creuse un visage plus accueillant et lui permettre de rattraper son retard sur de nombreux autres départements.

Il s'agit de créer des emplois pour donner aux jeunes le travail qu'ils réclament et auquel ils ont droit par l'implantation d'usines nouvelles et surtout par la décentralisation de services publics et para-publics grâce à un dialogue fructueux et confiant avec le Gouvernement.

Maintenir dans nos campagnes un artisanat et un commerce vivaces et indispensables par l'allègement de la fiscalité, l'augmentation du volume des travaux d'équipement et l'amélioration de la formation professionnelle.

Promouvoir le tourisme pour faire connaître et aimer notre département et augmenter nos sources de revenus.

Donner à tous la possibilité de s'instruire

Construire de nouveaux établissements scolaires.

Multiplier les bourses afin que les lycées, les grandes écoles et les Facultés soient accessibles à tous.

Intensifier le ramassage scolaire.

Donner enfin aux personnes âgées, qu'elles soient de la ville ou de la campagne, la certitude d'une vieillesse décente

Le gouvernement a déjà fait un premier pas dans cette voie au cours de ces dernières années. Ce n'est pas suffisant. J'en parle en connaissance de cause. Président d'honneur de l'Union Départementale des Vieux, je connais les besoins et les désirs des personnes âgées. Qu'ils me conservent la confiance qu'ils m'ont toujours accordée, je défendrai leurs revendications. Je m'emploierai à la création de maisons de retraite et d'hospices.

CREUSOISES, CREUSOIS,

Pour arrêter la régression économique et démographique de votre Département,
Pour mettre un terme à une politique négative à des discours inutiles et à une opposition stérile,
Pour assurer la prospérité de votre circonscription et améliorer vos propres conditions de vie,

ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE à deux hommes issus du pays, et qui lui sont restés fidèles, dynamiques et actifs, deux hommes qui seront chaque jour à vos côtés, qui connaissent vos problèmes et vos besoins, qui prennent ici l'engagement solennel d'être en toute circonstance à votre service.

VIVE LA CREUSE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Jean MAZET

Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller Général et Maire de Felletin
CANDIDAT RADICAL Vᵉ REPUBLIQUE

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Pierre DELILLE

Maire Adjoint de Dun-le-Palestel
Notaire

IMP. GABORIEAU - AUBUSSON